



SARL BRASSERIE RAPHAELLE

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : BRASSERIE RAPHAELLE		1 2			
Adresse de l'entreprise 53 rue du fbg st antoine 75011 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * 8 3 8 2 3 1 3 9 7 0 0 0 4 6		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 2 5			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	187 620	AC 187 620		
	Frais de développement * CX	140 986	CQ 136 461	4 525	
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (1) AH	950 000	AI	950 000	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	87 728	AS 70 531	17 198	
	Autres immobilisations corporelles AT	1 400 277	AU 701 751	698 526	
	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
		Autres participations CU		CV	
		Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD			BE		
Prêts BF		319	BG	319	
Autres immobilisations financières * BH		51 267	BI	51 267	
TOTAL (II) BJ		2 818 197	BK 1 096 362	1 721 835	
ACTIF CIRCULANT STOCKS * CRÉANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements BL	43 113	BM	43 113	
	En cours de production de biens BN		BO		
	En cours de production de services BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	3 558	BW	3 558	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	18 174	BY	18 174	
	Autres créances (3) BZ	640 777	CA	640 777	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CE		
Disponibilités CF	365 787	CG	365 787		
Charges constatées d'avance (3)* CH		6 490	CI	6 490	
TOTAL (III) CJ		1 077 899	CK	1 077 899	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	3 896 096	1A 1 096 362	2 799 734	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		BRASSERIE RAPHAELLE		Néant ☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500.....)	DA	500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 742	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	262 703	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	264 996
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	985 338	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 041 448	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	202 093	
	Dettes fiscales et sociales	DY	301 655	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 204	
Compte régl.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 534 738	
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 799 734	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 495 184	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux comptes annuels

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2025.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 2 799 733.81 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat de 262 703.16 euros.

L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

La société a pour activité principale la restauration sur place y compris dans des lieux éphémères, l'organisation d'événements à thème.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS COMPTABLES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et complété par des règlements subséquents.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

CONTINUITE DE L'EXPLOITATION

Le principe de continuité de l'exploitation a été respecté en raison du soutien financier du groupe auquel appartient la société.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CHANGEMENT DE METHODE ET COMPARABILITE DES EXERCICES

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- Les solutions informatiques
- Les fonds commerciaux acquis, y compris la quote-part des malis non affectée aux actifs identifiables apportés
- Les frais de développement qui sont immobilisés s'ils satisfont aux conditions précises d'activation. Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Solutions informatiques

Conformément au règlement ANC no 2023-05, les solutions informatiques (logiciels, ERP, sites internet, etc.) sont comptabilisées en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les solutions produites (développées par l'entité) sont immobilisées lorsqu'elles répondent aux critères d'activation définis dans l'article 611-3 (faisabilité technique, intention d'achever et capacité d'utiliser la solution informatique, existence d'un marché ou utilité en interne, disponibilité des ressources techniques et fiabilité de l'évaluation).

Lorsqu'un logiciel acquis doit être adapté pour répondre à des besoins spécifiques de la société, les travaux de développement sont inscrits à l'actif à leur coût de production dès lors qu'ils respectent l'ensemble des critères d'activation.

Lorsque ces développements sont réalisés à partir d'une solution informatique mise à disposition via un droit d'accès :

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- le coût de l'abonnement aux services d'accès du ou des logiciels est reconnu en charges au fur et à mesure de la réalisation de la prestation continue ;
- les coûts de mise en œuvre du contrat (configuration, adaptation, interfaces, paramétrage...) sont activés.

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivant :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires) ;
- Estimation des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel elles sont situées ;
- Les coûts d'emprunts relatifs à des actifs qualifiés sont comptabilisés à l'actif lorsqu'ils sont encourus.

Les immobilisations incorporelles et corporelles produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production constitué des éléments suivants :

- Coût des matières consommées ;
- Charges directes de production ;
- Frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue ;
- Estimation des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel elles sont situées ;
- Les coûts d'emprunts relatifs à des actifs qualifiés sont comptabilisés à l'actif lorsqu'ils sont encourus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

- Logiciel	1 à 3 ans
- Brevet	7 ans
- Aménagement de terrains	6 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans
- Agencements des constructions	12 ans
- Matériel et outillage	5 ans
- Agencements divers	6 à 10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

Dépréciations

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et que leurs valeurs nettes comptables deviennent inférieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les activités de développement impliquent l'existence d'un plan ou d'un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation incorporelle si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et la société peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser et vendre l'actif.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières consommées, des charges directes de production (main d'œuvre directe...) et les frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue. Les coûts d'emprunts relatifs au développement d'actifs qualifiés sont comptabilisés l'actif lorsqu'ils sont encourus.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation, habituellement de 5 ans.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont dépréciés par voie de provision lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

STOCKS

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les stocks correspondant à des achats en devises sont valorisés au taux de change historique. Les en-cours de production et les produits finis sont évalués à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production incluant des frais financiers.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute d'inventaire.

EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES

Une valorisation de la production de services en cours est effectuée à la clôture de l'exercice au prix de revient dès lors que toutes les conditions formelles réunies pour constater la production à l'avancement ne sont pas totalement réunies.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PROVISIONS

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

NOTION DE RESULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

DIVERS

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

FONDS DE COMMERCE

Les fonds de commerce sont constitués des éléments suivants :

- Coût historique des fonds acquis par la société pour 1 000 000 euros ; moins les acquisitions corporelles de 50 000 euros.

Le fonds commercial représente la valeur des éléments incorporels dont l'acquisition est juridiquement protégée. Il n'est ni amorti ni provisionné.

CONTROLE FISCAL / URSSAF

La société a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur la période du 01/04/2021 au 31/03/2023.

Le contrôle n'a donné lieu à aucun redressement.

ABANDON DE CREANCE AVEC ENGAGEMENT DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE

03/2019 :

A la clôture de l'exercice, la société mère Brasseries à la mode renonce à une partie de son compte courant dans les comptes de la fille Brasserie Raphaëlle. Cet abandon de créance de 85 726 € est réalisé avec un engagement de retour à meilleur fortune.

03/2023 :

A la clôture de l'exercice, un deuxième abandon de créance est décidé par la société mère. Cet abandon de créance de 62 000 € est réalisé avec un engagement de retour à meilleur fortune portant ainsi le solde des abandons de créance à 147 726 €.

03/2024 :

A la clôture de l'exercice, un troisième abandon de créance est décidé par la société mère. Cet abandon de créance de 30 000 € est réalisé avec un engagement de retour à meilleur fortune portant ainsi le solde des abandons de créance à 177 726 €.

03/2025 :

Aucun abandon de créance et aucune reprise au cours de l'exercice clos le 31/03/2025.

IMMOBILISATIONS

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes fin d'exercice
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt. p. à p.	Cessions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	328 606					328 606
	Autres	950 000					950 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0	0	0
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	Constructions sur sol d'autrui						
	instal. Agenct. Aménagement						
	Instal. technique, matériel, outillage industriels	72 556		15 172			87 728
	Instal. agencement, aménagement divers	1 180 197		43 872			1 224 069
	Matériel de transport	5 298					5 298
	Matériel de bureau, mobilier	164 112		6 798			170 910
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	5 975			5 975		
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 428 138	0	65 842	5 975	0	1 488 005
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	47 977		3 609			51 586
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	47 977	0	3 609	0	0	51 586
TOTAL		2 754 722	0	69 451	5 975	0	2 818 197

AMORTISSEMENTS

		Amort. début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amort. fin d'exercice
			Dotations	Diminutions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	286 256	37 825		324 081
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui				
	instal. Agenc. Aménagement				
	Instal. technique, matériel, outillage industriels	62 590	7 941		70 531
	Instal. agencement, aménagement divers	480 786	122 788		603 574
	Matériel de transport	1 963	1 060		3 023
	Matériel de bureau, mobilier	75 268	19 886		95 154
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	620 607	151 674	0	772 281
TOTAL		906 863	189 499	0	1 096 362

PROVISIONS

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		Fin d'exercice
				Utilisées	Non utilisées	
PROV. REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales implant. étranger avant 92					
	Provisions fiscales implant. étranger après 92					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0	0	0	0
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges soc. et fisc. sur congés à payer					
	Pour primes de non conversion					
	Autres provisions pour risques et charges					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0	0	0	0
PROV. POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles					
	Sur immobilisations corporelles					
	Sur titres mis en équivalence					
	Sur titres de participation					
	Sur autres immobilisations financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	0	0	0	0	0	
TOTAL GENERAL		0	0	0	0	0
Dont dotations et reprises						
- d'exploitation						
- financières						
- exceptionnelles						

CREANCES ET DETTES

		Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	319	319	
	Autres immobilisations financières	51 267		51 267
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	18 174	18 174	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	954	954	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 026	26 026	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	452	452	
	Groupe et associés (3)	565 490	565 490	
	Débiteurs divers	47 856	47 856	
	Charges constatées d'avances	6 490	6 490	
	TOTAL DES CREANCES	717 028	665 761	51 267
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice		1 700		
(3) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		Montant brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	985 338	421 742	563 596	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	202 093	202 093		
	Personnel et comptes rattachés	140 038	140 038		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108 542	108 542		
	Impôts sur les bénéfices	23 167	23 167		
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 962	27 962		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 946	1 946		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 041 448	565 490		475 958
	Autres dettes	4 204	4 204		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 534 738	1 495 187	563 596	475 958
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		347 856			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

FONDS COMMERCIAL

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
Fonds acquis Fonds reçus par voie d'apport Fonds transmis par opération de fusion ou assimilée	950 000	0	0	950 000
TOTAL	950 000	0	0	950 000

PRODUITS A RECEVOIR

	31/03/2025	31/03/2024	Variation
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Créances clients			
Autres créances	452	0	452
TOTAL	452	0	452

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/03/2025	31/03/2024	Variation
EXPLOITATION	6 490	68 169	-61 679
FINANCIERS			
EXCEPTIONNELS			
TOTAL	6 490	68 169	-61 679

Remarque : Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propres ouverture	Affectation du résultat N-1 (1)	Dotations amortissements dérogatoire	Variations en cours d'exercice	Capitaux propres clôture
Capital social	500			0	500
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	50			0	50
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	-390 887	392 630			1 742
Résultat de l'exercice	392 630			-129 927	262 703
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 292	392 630	0	-129 927	264 996

Date de l'assemblée générale	0
Dividendes attribués	0
(1) dont dividende provenant du résultat N-1	0
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat N-1	2 292
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	0
(2) dont variation dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	0

CAPITAL SOCIAL

		Nombre	Valeur nominale	Montant
ACTIONS	Du capital social début exercice	500	1 €	500 €
	Emises pendant l'exercice	0		
	Remboursées pendant l'exercice	0		
	Du capital social fin d'exercice	500	1 €	500 €

CHARGES A PAYER

	31/03/2025	31/03/2024	Variation
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	20 517	62 543	-42 026
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 687	42 160	-35 473
Dettes fiscales et sociales	87 868	90 545	-2 677
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	115 072	195 249	-80 176

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

IMPOTS SUR LES SOCIETES

Sans intégration fiscale

La société est seule redevable de l'impôt sur les sociétés, du précompte et de l'impôt forfaitaire annuelle.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	4 277 561		
Production vendues de travaux			
Production vendues de services	229 171		
TOTAL	4 506 732	0	0

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

		31/03/2025
Total des produits exceptionnels		0
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0
Total des charges exceptionnelles		0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		40 770
Charges sur exercices antérieurs		40 770
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-40 770

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	334 379		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	-42 236		
RESULTAT COMPTABLE	292 143	29 440	262 703

CREDIT-BAIL

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/03/2025
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL	0	0	0	0	0
RED. PAYEES	Cumul exercices antérieurs			76 719		76 719
	Dotation exercice			20 229		20 229
	TOTAL	0	0	96 948	0	96 948
RED. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			14 533		14 533
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL	0	0	14 533	0	14 533
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL	0	0	0	0	0
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE		0	0	0	0	0

ENGAGEMENTS FINANCIERS

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties	51 267	
Engagements de crédit-bail	14 533	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements	1 017 000	
Total des engagements financiers (1)	1 082 800	0
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Compte courant bloqué (engagement bancaire)	1 017 000	

BRASSERIE RAPHAELLE
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 53 rue du Faubourg Saint Antoine
75019 PARIS
838 231 397 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 23 septembre 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 262 703,16 euros en totalité au compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

